

PRÉFET DE LA CHARENTE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL

26 NOVEMBRE 2015

Adresse postale : 7, 9 rue de la préfecture CS 92301 16023 ANGOULÈME CEDEX

Téléphone : 05 45 97 61 00 — Serveur vocal : 0.821.80.30.16 Horaires d'ouverture : de 8h30 à 13h30 — Site internet : www.charente.gouv.fr

SOMMAIRE

<u>PRÉFECTURE</u>

CABINET

Arrêté du 25 novembre 2015 portant interdiction de manifestation sur la voie publique du samedi 28 novembre 2015 à 00h00 au lundi 30 novembre 2015 à minuit.

Cet acte est consultable, sur demande, à la Préfecture Service de Coordination des Politiques Publiques 05 45 97 61 55 ou 05 45 97 61 80